

Projet d'enseignement intensif de l'anglais

Soirée d'information
8 octobre 2025

CSSDM / École Sainte-Claire



s'unir pour
réussir

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 

Programme de la rencontre

Caractéristiques générales

- Compétences évaluées

- Conditions facilitantes

- Le modèle de l'école Sainte-Claire

- Le profil de l'élève recherché

Le processus d'admission et critères de sélection

Documents nécessaires à la demande d'admission

Place aux enseignants

Échéancier

Période de questions

Caractéristiques générales

Modalité d'enseignement qui consiste à :

- Augmenter de façon significative le temps d'apprentissage de l'anglais, langue seconde (ALS), jusqu'à l'équivalent de près d'une demi-année scolaire (ou 369 heures);
- Concentrer ce temps dans une même année scolaire.
- L'enseignement et l'évaluation des matières autres que l'ALS s'effectuent en français.
- Seules les compétences et les connaissances tirées du programme d'ALS sont enseignées et évaluées par l'enseignant ou l'enseignant d'ALS.

Compétences évaluées

L'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, permet d'approfondir le développement des trois compétences du 3e cycle du primaire :

- Interagir oralement en anglais
- Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus
- Écrire des textes
- **La priorité demeure le développement de la compétence Interagir oralement en anglais.**
- **Cette compétence soutient le développement des deux autres compétences.**

Conditions facilitantes

Ce que dit la recherche...

- Une langue s'acquiert par l'interaction sociale.
- La concentration du temps alloué à l'apprentissage en augmente l'efficacité.
- Poursuivre l'apprentissage de la langue à l'extérieur du contexte scolaire est bénéfique.
- Le projet d'anglais permet aux élèves de développer une connaissance élémentaire en anglais langue seconde, c'est-à-dire d'être capables d'utiliser l'anglais dans les situations de la vie courante.

Le modèle de l'école Sainte-Claire

- Durant une année, l'enseignement intensif anglais langue secondaire alterne avec l'enseignement des autres matières.
- La fréquence : 2 semaines, 2 semaines
- Les matières enseignées par des spécialistes sont offertes tout au long de l'année.

Avantage au modèle retenu

- Permet aux élèves de consolider leurs acquis sur une plus longue période.
- Permet un suivi pédagogique et un lien enseignant/élève tout au long de l'année.
- Varie la routine des élèves, ce qui maintient leur motivation.
- Favorise une plus grande collaboration entre les enseignants.
- Permet d'avoir les mêmes étapes et les mêmes remises de bulletin que les élèves au parcours régulier.

Le profil de l'élève recherché

- Élève démontrant un intérêt pour les langues, qui participe activement en classe, assidu dans ses travaux et devoirs.
- Le projet d'enseignement intensif de l'anglais exige une grande autonomie de la part des élèves.
- Le rythme accéléré et condensé de l'enseignement exige des élèves prêts à faire des efforts constants, à l'école comme à la maison.
- À noter : les élèves disposent d'environ 50 % moins de temps pour réaliser les matières de base du régulier prévues en vue des évaluations de fin du cycle.

Le processus d'admission et critères de sélection

CSSDM / École Sainte-Claire

s'unir pour
réussir

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 

Critères de sélection

- Élève de 5^e année habitant sur le territoire de l'école. Priorité aux élèves de l'école Sainte-Claire.
- Un élève qui présente certaines difficultés en français et en mathématique pourrait trouver plus exigeant le suivi d'un rythme d'apprentissage accéléré. Il est donc souhaitable qu'il ait une bonne aisance dans ces matières de base afin de favoriser sa réussite et d'éviter des difficultés. Un rythme d'apprentissage soutenu ainsi qu'une certaine aisance dans les matières de base sont donc nécessaires.
- Analyse de la recommandation du titulaire de 4^e de l'école fréquentée.
- Élève dont la demande d'admission complétée et les documents nécessaires seront remis dans les délais requis 1^{er} au 31 octobre 2025 à 16h.

Processus de sélection

- Présélection des élèves selon les critères mentionnés par le comité de sélection.
- Un tirage au sort aura lieu pour sélectionner 36 élèves.
- Le nombre d'élèves issus de l'école Sainte-Claire est en priorité.
- Une liste d'attente de 15 élèves sera constituée de tous les autres candidats selon l'ordre de la pige.
- Les élèves sélectionnés recevront l'acceptation et la documentation nécessaire afin de finaliser leur inscription au plus tard le 30 novembre 2025 à 16h.

Processus de sélection (suite)

Le comité de sélection est formé par la direction et les deux enseignants du projet d'anglais intensif. Au besoin, ils peuvent s'adjoindre d'autres enseignants ou intervenants de l'école.

Tous les élèves sélectionnés seront admis sous condition. Un élève qui ne répondrait plus aux critères entre la réception de la réponse et la rentrée scolaire pourrait être exclu.

Les règles d'application relatives à l'inscription et à l'admission des élèves de la Politique d'admission et de transport des élèves du CSSDM (les « Règles ») s'interprètent en accord avec et de façon complémentaire à la Politique d'admission et de transport des élèves (articles 10 et 11) et de l'article 239 de la LIP.

Documents nécessaires à la demande d'admission

- Formulaire d'admission

Centre de services scolaires de Montréal **Québec**

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES - ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
BUREAU DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

Les zones grisées sont réservées à l'usage de l'administration de l'école.

NOM DE L'ÉCOLE: _____ NO D'ÉCOLE: _____

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

NUMÉRO DE FICHE	CODE PERMANENT	DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	SEXE ☐ M ☐ F
NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	AUTRE(S) PRÉNOM(S)	
LIEU DE NAISSANCE - ÉLÈVE (pays ou province, si Canada)	VILLE DE NAISSANCE - ÉLÈVE	RAISON DE LA GRATUITÉ SCOLAIRE* ☐ ÉLÈVE DE QUÉBEC ☐ ÉLÈVE D'OUTRE-MER	
LANGUE MATERNELLE DE L'ÉLÈVE	LANGUE HABITUELLEMENT PARLÉE PAR L'ÉLÈVE		

* LES AUTRES CODES SERONT INSCRITS PAR LE BUREAU DE L'ORGANISATION SCOLAIRE.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS DE L'ÉLÈVE

PARENT A	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	
☐ PÈRE	LIEU DE NAISSANCE (PAYS OU PROVINCE, SI CANADA)	COURRIEL	CELLULAIRE	☐ RÉPONDIANT
☐ MÈRE				
PARENT B	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	
☐ PÈRE	LIEU DE NAISSANCE (PAYS OU PROVINCE, SI CANADA)	COURRIEL	CELLULAIRE	☐ RÉPONDIANT
☐ MÈRE				
TUTEUR LÉGAL	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	
☐ PÈRE	LIEU DE NAISSANCE (PAYS OU PROVINCE, SI CANADA)	COURRIEL	CELLULAIRE	☐ RÉPONDIANT
☐ MÈRE				

PROFIL SCOLAIRE

☐ ANNÉE COURANTE ☐ ANNÉE PRÉVISIONNELLE	ÉCOLE DE PROVENANCE	Degré	Nb. ANN. DE FREQUENTATION	PRÉSENCE (4 ANS) ☐ AN ☐ PM ☐ OUI ☐ NON	CONSENTEMENT STM
--	---------------------	-------	---------------------------	---	------------------

ADRESSE DE L'ÉLÈVE CHEZ LES DEUX PARENTS OU CHEZ LE PARENT A

NO, RUE, APT	CODE POSTAL	CASIER POSTAL
VILLE	TELEPHONE A DOMICILE	TELEPHONES AU TRAVAIL
TYPE D'ADRESSE ☐ PARENTS ☐ PARENT MÈRE ☐ PARENT PÈRE ☐ TUTEUR LÉGAL	ENVOI ☐ AU MESSR ☐ DES DOCUMENTS ☐ TRANSPORT	

ADRESSE DE L'ÉLÈVE CHEZ LE PARENT B (remplir seulement si l'adresse est différente de celle du parent A)

NO, RUE, APT	CODE POSTAL	CASIER POSTAL
VILLE	TELEPHONE A DOMICILE	TELEPHONES AU TRAVAIL
TYPE D'ADRESSE ☐ PARENTS ☐ PARENT MÈRE ☐ PARENT PÈRE ☐ TUTEUR LÉGAL	ENVOI ☐ AU MESSR ☐ DES DOCUMENTS ☐ TRANSPORT	

STATUT

☐ TERRITOIRE DE L'ÉCOLE ☐ LIBRE CHOIX ☐ EXTRA-TERRITORIAL	L'ENFANT A-T-IL UN FRÈRE OU UNE SŒUR QUI FREQUENTENT NOTRE ÉCOLE À UN PROCHAIN? ☐ OUI ☐ NON
☐ AUTRE: _____	

SIGNATURE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Signature du parent / tuteur _____ Date _____ Heure _____

L'indication de renseignements inexacts sur cette fiche, notamment quant à l'adresse de l'élève, peut entraîner le refus ou l'annulation de son inscription et son transfert vers son école de quartier.

De plus, le fait de remplir cette demande d'inscription ne doit pas être considéré comme une confirmation de l'admission à l'école. En effet, l'école déterminera si l'élève est admis selon les principes et priorités d'inscription de la Politique d'admission du Centre de services scolaire de Montréal.

Il est à noter que, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Centre de services scolaire de Montréal et le ministère de l'éducation peuvent communiquer et s'échanger tous les renseignements qu'ils détiennent relativement à mon enfant aux fins de leur mission respective.

Autorisation de transmettre des renseignements à la STM et à l'AMT

☐ J'autorise le Centre de services scolaire de Montréal à communiquer à la Société de transport de Montréal (STM), ou à son représentant désigné, et à l'Agence métropolitaine de transport (AMT), au besoin, tous les renseignements personnels nécessaires (nom, prénom, date de naissance, sexe et code postal) pour l'émission de la carte à puce commune transport sur laquelle est encodé le privilège de bénéficier d'un tarif réduit.

Centre de services scolaires de Montréal

P21 (21-01) AR

Documents nécessaires à la demande d'admission (suite)

- Formulaire d'engagement



Programme d'enseignement intensif de l'anglais

Formulaire d'engagement

2026-2027

Nous déclarons avoir été informés à notre satisfaction de toutes les modalités du programme d'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année du primaire.

Comme notre enfant a été sélectionné lors de la composition des groupes, nous nous engageons par la présente à respecter les conditions reliées à ce programme, à savoir :

Engagement des parents

1. Dès la confirmation de l'admission de votre enfant :
 - faire parvenir à l'école Ste-Claire le présent formulaire d'engagement (version papier ou par courriel au steclaire@csgm.qc.ca) (Date limite-31 octobre 2025, 16h).
2. Durant toute l'année :
 - supporter l'école dans ses exigences ;
 - assumer les frais reliés au transport et au SDG, s'il y a lieu.
3. Lors de la partie académique :
 - encourager et supporter notre enfant dans ses travaux à domicile ;
 - créer une ambiance propice au travail (lieu de travail, tranquillité).
4. Pendant le temps consacré à l'anglais :
 - être tolérant et compréhensif avec votre enfant, surtout au début de son apprentissage de l'anglais ;
 - créer à la maison un climat favorable à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde (radio, télévision, vidéo, lectures, conversations téléphoniques...).

(suite au verso)

8500, rue Sainte-Claire
Montréal (Québec) H1L 1X7
Téléphone : 514 598-4944
steclaire@csgm.qc.ca
ste-claire.csgm.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

Documents nécessaires à la demande d'admission

- Bulletin de 4^e année

 **BULLETIN SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**
Année scolaire 2024-2025 

Sainte-Claire CSS de Montréal

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de l'école : Sainte-Claire Code d'organisme : 762009 Directrice ou directeur de l'école : Josée Tassé Signature : 	Adresse : 8500, rue Sainte-Claire, Montréal H1L 1X7 Téléphone : (514) 596-4944 Télécopieur :																											
Destinataire(s) du bulletin : Père ☒ Mère ☒ Tutrice, tuteur ☐ Autre ☐ Nom : M Adresse : Téléphone rés. : Téléphone trav. : Autre numéro :	Numéro de fiche : Nom de l'élève : M Code permanent : Date de naissance : Âge au 30 septembre : 10 Cycle d'apprentissage : Troisième cycle (primaire seulement) Classe : 3e cycle, première année Groupe repère :																											
Étape de communication : 3 Début : 2025-02-17 Fin : 2025-06-20 Jour de classe dans l'étape : 76,0	<table border="1"><thead><tr><th rowspan="2">Étapes</th><th colspan="3">1^{re} année</th><th colspan="3">2^e année</th></tr><tr><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>1</th><th>2</th><th>3</th></tr></thead><tbody><tr><td>Jours d'absence</td><td>0,5</td><td>0,5</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Jours de classe</td><td>49,0</td><td>55,0</td><td>76,0</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Étapes	1 ^{re} année			2 ^e année			1	2	3	1	2	3	Jours d'absence	0,5	0,5					Jours de classe	49,0	55,0	76,0			
Étapes	1 ^{re} année			2 ^e année																								
	1	2	3	1	2	3																						
Jours d'absence	0,5	0,5																										
Jours de classe	49,0	55,0	76,0																									

2. RÉSULTATS

Français, langue d'enseignement	3e cycle							
	Première année				Deuxième année			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(e) :								
Lire	85	69	80	79				
Écrire	60	70	60	62				
Communiquer oralement		80	75	76				
Résultat disciplinaire	73	72	71	72				
Moyenne du groupe	81	82	80	80				
Commentaires :								

Anglais, langue seconde	3e cycle							
	Première année				Deuxième année			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(e) :								
Communiquer oralement en anglais	80	80	80	80				
Comprendre des textes lus et entendus	80	80	80	80				
Écrire des textes	80	80	80	80				
Résultat disciplinaire	80	80	80	80				
Moyenne du groupe	86	87	86	86				
Commentaires :								

Échéancier

CSSDM / École Sainte-Claire

s'unir^{pour}
réussir

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 

Avant le 31 octobre 2025 16h

- Discuter avec votre enfant.
- Remplir le formulaire d'admission, le formulaire d'engagement et le bulletin de 4^e année et les remettre le plus rapidement possible directement au secrétariat de l'école Sainte-Claire.

Il n'est pas nécessaire de solliciter les enseignants de 4^e année. L'école Sainte-Claire fera parvenir un court sondage forms aux enseignants de l'an dernier de votre enfant pour cette étape.

Semaine du 3 novembre 2025

- Les titulaires remplissent le formulaire de recommandation de votre enfant (envoyé par l'école Sainte-Claire).
- Analyse des dossiers reçus et vérification d'informations au besoin.

Semaine du 10 novembre 2025

- Rencontre du comité d'admission.
- Sélection des élèves de Sainte-Claire qui répondent à tous les critères.
- Tirage au sort pour les places disponibles.
- Tirage au sort pour la liste d'attente (15 élèves).

Au plus tard le 28 novembre 2025

- Envoi des réponses aux parents et aux écoles de provenance.
 - Élèves acceptés
 - Élèves refusés
 - Élèves sur la liste d'attente

Note: pour les élèves refusés, la réponse indiquera s'ils sont refusés sur la base des critères ou parce qu'ils n'ont pas été retenus par le tirage au sort.

Période de questions

CSSDM / École Sainte-Claire

s'unir pour
réussir

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 

Question 1

- Si mon enfant est du territoire de l'école Sainte-Claire, a-t-il priorité sur les autres ?

Réponse :

OUI ... Les élèves du territoire de l'école ont toujours priorité sur toutes les demandes de libre choix et ce, même dans le volet intensif. Cependant, la demande de l'élève de Sainte-Claire pour le volet intensif doit être acceptée. Notre priorité est la réussite de tous nos élèves. Ainsi, chaque dossier est étudié.

Question 2

- Si mon enfant vient d'une autre école, est-il considéré comme un libre choix même s'il est en anglais intensif?

Réponse :

OUI ... Cependant, lorsque votre enfant est accepté au volet anglais intensif, le groupe est fermé. Il n'y a donc aucun danger pour l'année en cours. Une fois que les élèves de Sainte-Claire ont été acceptés au volet intensif, nous savons exactement le nombre de places disponibles pour les élèves provenant des écoles voisines.

Question 3

- Comment puis-je aider mon enfant ?

Réponse :

En lui assurant une écoute active et un support dans ses apprentissages.

En l'incitant à lire et à fréquenter des bibliothèques ou des librairies (revues, livres, cassettes, jeux).

En l'encourageant à regarder des émissions diffusées en langue anglaise.

En lui permettant des contacts avec des personnes anglophones du même âge (correspondance, camps de vacances, voyages en famille...).

Question 4

- Est-ce que le transport scolaire est disponible pour les élèves d'une autre école inscrits au programme?

Réponse :

NON, c'est au parent d'assurer le transport de son enfant. Il sera possible d'inscrire son enfant au service de garde et au service de dîner.

Merci d'être venus à l'école Sainte-Claire

Au plaisir de se revoir

See you soon 😊

s'unir pour
réussir

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 